

Nom du produit : NETTOYANT UNIVERSEL PRO  
 Ref.Nr.: BDS001710\_2\_20170629 (FR)  
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0  
 Remplace : BDS001710\_20150313

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**NETTOYANT UNIVERSEL PRO**  
 Vrac

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants - Dégraissants

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries Europe bvba**  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

<b>Nom du produit :</b>	NETTOYANT UNIVERSEL PRO	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001710_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001710_20150313

### Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

<b>Physique:</b>	Non-classifié
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
<b>Santé:</b>	Irritation oculaire, catégorie 2
Provoque une sévère irritation des yeux.	
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
<b>Environnement:</b>	Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 3
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
<b>Autres dangers :</b>	Non-classifié

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Pictogramme(s) de danger:



<b>Mention d'avertissement:</b>	Attention
<b>Mention(s) de danger:</b>	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseil(s) de prudence:</b>	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305/351/338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337/313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

**Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents:**

agents de surface cationiques < 5%  
agents de surface non ioniques < 5%  
parfums citral, hexyl cinnamal

### 2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.



**Nom du produit :** NETTOYANT UNIVERSEL PRO **Date de création/révision :** 29.06.17 Version : 2.0  
**Ref.Nr.:** BDS001710\_2\_20170629 (FR) **Remplace :** BDS001710\_20150313

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
Alcohol C10, ethoxylated	-	26183-52-8	Polymer	0-2.5	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1	H302,H318	
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides	01-219965180-41	68424-85-1	270-325-2	0-2.5	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H302,H314,H400,H410	

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin
<b>Contact avec la peau :</b>	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	Peut entraîner irritation. Symptômes: maux de gorge, toux.
<b>Ingestion :</b>	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Informations générales :</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction



Nom du produit :	NETTOYANT UNIVERSEL PRO	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS001710_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS001710_20150313

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut dégager de la fumée nocive et toxique en cas d'incendie

## 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées  
Porter un appareil respiratoire

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
Assurer une ventilation adéquate  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.



<b>Nom du produit :</b>	NETTOYANT UNIVERSEL PRO	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001710_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001710_20150313

Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants - Dégraissants

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition :

Pas de renseignements disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate

**Protection individuelle :** Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit  
La bonne pratique d'utilisation du produit consiste à porter des gants et à assurer une ventilation suffisante  
Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.

**inhalation :** En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

**la peau et les mains :** If handled correctly skin exposure will be accidental. In such case the use of disposable gloves should be sufficient provided they are changed immediately after a splash or spill may occur. If intentional contact is expected reusable gloves should be used with a breakthrough time greater than the total duration of the product use.

Gants recommandés: (polychlorure de vinyle)

**les yeux :** Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide.
<b>couleur :</b>	Jaune.
<b>odeur :</b>	Odeur caractéristique.
<b>pH :</b>	6
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	Aucun(e)
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	Non connu.
<b>limite inférieure :</b>	Non connu.
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité relative :</b>	1.0 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C).



Nom du produit : NETTOYANT UNIVERSEL PRO  
Ref.Nr.: BDS001710\_2\_20170629 (FR)  
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0  
Remplace : BDS001710\_20150313

Hydrosolubilité : Soluble dans l'eau  
Auto-inflammabilité : > 200 °C  
Viscosité : Non connu.

## 9.2. Autres informations

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

## 10.2. Stabilité chimique

Stable

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées  
Peut dégager de la fumée nocive et toxique en cas d'incendie

## 10.4. Conditions à éviter

chaleur

## 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

# SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
corrosion cutanée/irritation cutanée: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.  
sensibilisation respiratoire ou cutanée: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
mutagénicité sur les cellules germinales: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis



Nom du produit : NETTOYANT UNIVERSEL PRO Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0  
 Ref.Nr.: BDS001710\_2\_20170629 (FR) Remplace : BDS001710\_20150313

cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	Peut entraîner irritation.
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux
Contact avec la peau :	Peut entraîner irritation.
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux

#### Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
Alcolhol C10, ethoxylated	26183-52-8	LD50 oral rat	1000 mg/kg
		LD50 derm.rat	> 2000 mg/kg
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides	68424-85-1	LD50 oral rat	795 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 3  
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
Alcolhol C10, ethoxylated	26183-52-8	IC50 algues	< 47 mg/l
		LC50 poisson	< 7 mg/l
		EC50 daphnie	5.3 mg/l
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides	68424-85-1	IC50 algues	0.1 mg/l
		LC50 poisson	1 mg/l
		EC50 daphnie	0.1 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité



Nom du produit : NETTOYANT UNIVERSEL PRO Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0  
Ref.Nr.: BDS001710\_2\_20170629 (FR) Remplace : BDS001710\_20150313

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : Non classifié comme dangereux pour le transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: Non applicable.  
ADR/RID - Code de classification: Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.



<b>Nom du produit :</b>	NETTOYANT UNIVERSEL PRO	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001710_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001710_20150313

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Polluant marine	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	Non applicable.
IMDG - Ems:	Non applicable.
IATA/ICAO - PAX:	Non applicable.
IATA/ICAO - CAO	Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°65: Lésions eczématiformes de mécanisme allergique, Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des mentions de danger:

H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE :

8.2. Contrôles de l'exposition



---

<b>Nom du produit :</b>	NETTOYANT UNIVERSEL PRO	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001710_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001710_20150313

---

acronyms and synonyms:

- VME = valeurs limites de moyenne d'exposition
- VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)
- COV = composés organiques volatils
- PBT = persistant bioaccumulative toxic
- vPvB = very persistant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.